



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

GPSO ENERGIE
Agence Locale de l'Énergie et du Climat



EDITO



La Présidente
Christianne
BARODY-WEISS

Vice-Présidente en charge des
ressources humaines et de
l'environnement,
Maire de Marnes-la-Coquette

En cette année de crise sanitaire sans précédent, notre ALEC a pu continuer de mener à bien l'ensemble de ses missions au service de la transition énergétique du territoire. Elle a pu approfondir certaines d'entre elles, en proposant par exemple un service d'accompagnement approfondi des projets de rénovation énergétique, particulièrement en copropriété, dans un objectif de renforcement de la dynamique locale de rénovation énergétique de l'habitat et de diminution de la facture énergétique du territoire, comme de ses habitants.

L'ALEC a surtout réussi à s'adapter tout au long de l'année pour continuer de mobiliser ses différents publics, en ayant recours à de nouveaux formats pour ses animations et ses activités de conseil (visio-conférences) qui se sont révélés tout à fait adaptés à la demande de nos concitoyens, qui leur ont d'ailleurs réservé un très bon accueil.

L'Agence a aussi pu offrir son appui aux collectivités dans leurs stratégie énergie-climat, en étant force de proposition sur des dispositifs à réviser (subvention Déclic Energie de GPSO).

Mais l'ALEC a également réussi à traverser cette année mouvementée marquée par un turn over important dans l'équipe, tout en assurant son propre développement : la direction de l'agence a pu être renforcée avec la création d'un poste de chargée de communication, et la refonte du poste de chargé de mission administration et finances. Un renforcement indispensable pour préparer l'essor attendu de l'équipe en 2021, appuyé notamment par un nouveau programme de financement national à venir, qui marque une transition importante, avec l'arrêt annoncé du partenariat historique de l'ADEME en cette fin d'année.

Je tiens à remercier tous les partenaires de l'Agence, techniques et bien sûr financiers, pour leur confiance et leur soutien renouvelés, mais également l'ensemble de l'équipe pour son dynamisme maintenu tout au long de cette année inédite.

Chiffres clés

2020

5 mois de télétravail

482 demandes traitées par
l'Espace Conseil FAIRE

106 participants aux
animations de l'ALEC

89% des personnes satisfaites
du service de conseil FAIRE

349 copropriétés représentant

18 131 logements, inscrits
sur CoachCopro

L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT



L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Grand Paris Seine Ouest Energie (GPSO Energie) est une association de loi 1901 qui oeuvre depuis 2008 à accélérer **la transition énergétique à de son territoire : Grand Paris Seine Ouest**. Elle conduit des actions **d'expertise, d'information et de sensibilisation à destination des maîtres d'ouvrages** du territoire de Grand Paris Seine Ouest (GPSO), établissement public territorial situé dans la Métropole du Grand Paris. Ses missions sont essentiellement centrées sur l'efficacité énergétique dans **le secteur du bâtiment** et sur la promotion des énergies renouvelables et plus généralement sur la **lutte contre le dérèglement climatique**. Elle accompagne également les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies énergie-climat.

L'agence est adhérente de la Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie (FLAME) et membre du réseau national FAIRE.



Elle adresse ses services à 2 cibles principales :

- les particuliers, en maison individuelle ou en copropriété, propriétaires comme locataires et le grand public de manière plus générale
- les professionnels : collectivités (élus et services), bailleurs sociaux et entreprises.

AXES D'INTERVENTION DE L'ALEC :

- **La rénovation énergétique du parc bâti existant** (maisons individuelles, copropriétés, bâtiments publics),
- **La performance énergétique et environnementale** des projets de construction,
- **Les stratégies énergie-climat** des collectivités,
- **Les énergies renouvelables** (projets privés, publics ou citoyens)
- **La mobilisation de ses publics** autour de toutes les thématiques liées au dérèglement climatique (lutte et adaptation, à l'échelle individuelle comme collective).



GPSO, un territoire dynamique d'intervention composé de 8 villes, totalisant 320 00 habitants.

VIE DE L'AGENCE

L'année 2020 restera une année hors normes, la pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement répétés auront laissé d'importantes traces sur l'équipe, qui a connu un turn-over sans précédent en 2020.

Pour autant, cette crise sanitaire inédite a également permis de faire évoluer d'un seul coup de nombreuses pratiques professionnelles ; l'ALEC, qui était déjà techniquement prête pour ces changements, a été très rapidement opérationnelle à l'annonce du confinement : généralisation du télétravail, appropriation et utilisation de nouveaux outils collaboratifs. L'équipe a également pu proposer de nouveaux formats d'animation à distance. La baisse d'activité majeure qu'elle a constaté au printemps lui a permis de se concentrer sur des actions de prospective et de réflexion ; elle a également facilité l'intégration et la formation de certains nouveaux salariés.

L'ALEC a ainsi su faire preuve d'une belle capacité de résilience, grâce à des liens forts, une grande solidarité au sein de l'équipe, et des relations basées sur la confiance.

L'équipe de GPSO Energie en 2020



**MURIEL
LE BOULANGER**
Directrice



**LAURE
BELLA**
Chargée de communication
(Remplacement de Beate Brockmann)



**CHRISTOPHE
DE LAVALLÉE**
Chargé d'administration et
finance
(Remplacement de Beate Brockmann)



**SANDRINE
CONRATE**
Conseillère Energie FAIRE
Responsable du Pôle
Particuliers et chargée de
mission Copropriété



**MAWYA
RAHAL**
Conseillère Energie FAIRE
Chargée de mission Habitat
individuel, référentes
énergies renouvelables -
Pôle Particuliers



**SÉVERINE
SAVY**
Conseillère Energie FAIRE
Chargée de mission
Efficacité énergétique-
Pôle Professionnels
(Remplacement de Manon Girerd)



**MARTIN
JULIENNE**
Conseiller Energie FAIRE
Chargé de mission
Efficacité énergétique-
Pôle Professionnels



**STÉPHANE
MABILAIS**
Commercial
Chargé de mission
Actimmo



**VICTOR
FERRERES**
Assistant communication
En alternance

UN DEVOIR D'EXEMPLARITÉ - RSE

La sobriété des usages (matériel, énergie) , les achats responsables (prestataires et fournisseurs éco-responsables, matériaux durables et sains) mais aussi les conditions de travail (ergonomie des postes de travail établie en lien avec la médecine du travail) et la mobilité durable (indemnité kilométrique vélo) sont les aspects fondamentaux de la démarche RSE de l'ALEC.

RENFORCEMENT DES FONCTIONS SUPPORT DE L'ALEC

De nouveaux moyens apportés par ses différents partenaires ont permis à l'ALEC de renforcer sa cellule de direction, en scindant en deux postes distincts les fonctions de communication d'une part et de gestion administrative et financière d'autre part. Un renforcement nécessaire dans un contexte de développement de l'ALEC et de structuration de l'agence.

Le conseil d'administration

COLLÈGE DES COLLECTIVITÉS

- EPT Grand Paris Seine Ouest :
Christiane BARODY-WEISS, Présidente
Alice DE MARCILLAC, 1ère Vice-présidente
Alain MATHIOUDAKIS, 2ème Vice-Président
- Ville d'Issy-les-Moulineaux
Tiphaine BONNIER, Secrétaire
- Ville de Sèvres
Pascale FLAMANT, Secrétaire adjointe
- Ville de Ville-d'Avray
Philippe HERTZBERG
- Métropole du Grand Paris
Jean-Jacques GUILLET

COLLÈGE DES MEMBRES ADHÉRENTS

- OPH Seine Ouest Habitat
Jean-Michel MAESTRACCI, Trésorier
- CAPEB Grand Paris
Jean-Claude IZARD, Trésorier-adjoint
- CLCV
Gérard KUEFFER, membre du Bureau
-UFC Que Choisir - antenne de Meudon : Annie DARD
- DTCS IDF
Jean-Jacque Virginie Galice
- GRDF
Amaury GODEMEL



ADHÉRENTS 2020



FINALISATION DU DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

A partir de la fin de l'année 2019, l'ALEC a bénéficié d'un DLA porté par HDSI, visant à réfléchir en équipe à différents sujets stratégiques (ressources humaines et organisation interne, raisons d'être et perspectives ; stratégie de communication). Une consultante spécialisée a animé les différents ateliers tout au long de l'accompagnement qui s'est terminé en septembre 2020 par une phase de restitution, synthétisant l'ensemble du travail effectué.



PARTICULIERS

Cœur du pôle Particuliers, l'Espace Conseil FAIRE propose un service neutre, gratuit et indépendant d'accompagnement de projets de rénovation énergétique, d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique mais également d'écoconstruction et d'énergies renouvelables. L'accompagnement proposé aux habitants constitue un véritable appui dans leurs projets de rénovation énergétique (aussi bien sur les aspects techniques (construction, rénovation, équipement...), que méthodologiques ou financiers). Les animations portées par l'Espace Conseil FAIRE visent à sensibiliser les habitants ou à leur apporter des connaissances pratiques pour mener à bien leurs projets. Certaines ont pu être maintenues à distance (conférences, Nuits de la thermographie, Fresque du climat).

Expertise, conseil & accompagnement des maîtres d'ouvrages

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À LA CRISE SANITAIRE

Compte tenu de la situation sanitaire en 2020, les permanences mensuelles ont été suspendues dans l'ensemble des 8 villes. Les conseillers énergie FAIRE sont restés à disposition des habitants par téléphone et ont commencé à proposer des rendez-vous par visioconférence. Les conseillers ont traité 482 demandes sur l'année soit une légère baisse de 10% par rapport à l'année 2019. L'activité de conseil particulièrement forte sur le début de l'année 2020 et la très bonne reprise des sollicitations des habitants dès le mois de juin, revigorée par les annonces du plan de relance du Gouvernement, ont permis de maintenir au global une activité très satisfaisante au regard du contexte et de la forte baisse d'activité lors du 1er confinement.

UN SERVICE TRÈS APPRÉCIÉ DES PARTICULIERS



89%* se déclarent satisfaits (ou très satisfait) de leur prise de contact avec un conseiller énergie FAIRE de l'ALEC

*source : questionnaire de l'ADEME

TOP 3 DES TRAVAUX RÉALISÉS

- **76 %** isolation
- **38%** chauffage
- **27,5%** régulation



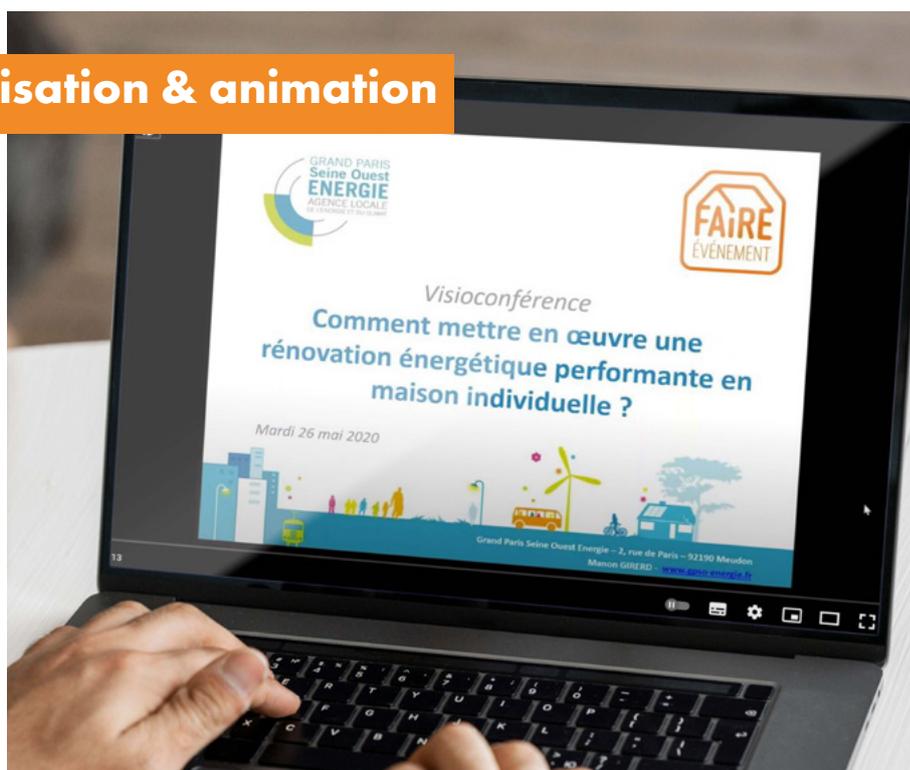
FINANCEMENT DU CONSEIL FAIRE : ÉVOLUTION VERS LE PROGRAMME CEE « SARE »

Le réseau des Espaces Conseil FAIRE, est depuis plus de 20 ans cofinancé et coordonné par l'ADEME. Ce partenariat a pris fin au 31 décembre 2020, pour laisser la place au programme SARE, financé par les Certificats d'Économie d'Énergie et piloté par l'ADEME. L'année 2020 a donc été une année de transition, consacrée d'une part à l'étude des nouvelles modalités de travail attendues par le programme SARE, visant le passage à l'acte massif des ménages accompagnés par les conseillers FAIRE, et d'autre part à la définition des modalités de partenariat avec la Métropole du Grand Paris en tant que partenaire associé du programme SARE, chargé de le déployer sur son territoire.

Information, sensibilisation & animation du territoire

DES ANIMATIONS DÉMATÉRIALISÉES

L'Espace Conseil FAIRE propose des animations en vue de sensibiliser les habitants aux problématiques énergétiques et climatiques et de les encourager à enclencher leurs travaux : visites, conférences, balades urbaines, «Fresques du climat», etc. Seules trois animations ont pu avoir lieu en présentiel en 2020 : deux Nuits de la thermographie à Ville-d'Avray et à Boulogne-Billancourt et une balade urbaine à Boulogne-Billancourt. L'agence a donc fait le choix de proposer des animations dématérialisées, principalement des conférences et a ainsi ouvert une chaîne Youtube afin de les rendre accessibles en permanence. Les quatre webinaires publiés en 2020 approchent les 250 visionnages. Ils ont reçu un très bon accueil du public.



REPORT DU FORUM RÉNOV HABITAT

L'ALEC avait commencé à préparer depuis fin 2019 l'organisation de la 2ème édition de son Forum Rénov' Habitat ; événement de rencontre entre professionnels et particuliers et de formation sur les sujets de la rénovation énergétique. celui-ci devait se tenir au SEL à Sèvres en novembre 2020, soit 2 ans après sa 1ère édition, et devait s'ouvrir aux maisons individuelles, en plus des copropriétés. Au début du printemps, en raison de la crise sanitaire, l'ALEC a décidé de reporter ce forum à l'année 2021.

ACTIMMO

L'ALEC s'est impliquée dans le programme Actimmo, financé par les CEE et porté par le CLER (Réseau de la Transition Énergétique). Celui-ci visait la mobilisation des acteurs de l'immobilier et de la banque pour appuyer les projets de rénovation énergétique de ménages à l'occasion des transactions immobilières. Malheureusement la période COVID-19 a eu raison de ce projet au sein de l'ALEC et il a été arrêté après le départ du commercial qui avait été recruté pour développer le projet.

CHIFFRES CLÉS

- 3 animations en présentiel
- 4 conférences en ligne
- 106 participants

COPROPRIÉTÉS

GPSO compte près de 5 000 copropriétés soit 128 000 logements représentant, 75% du nombre total du logements du territoire dont une très grande partie construite avant les premières réglementations thermiques. Les copropriétés constituent ainsi un levier d'économies d'énergie essentiel et sont l'un des piliers de la transition énergétique de l'habitat. Depuis la fin de l'année 2019, la création d'un nouveau poste a permis. l'ALEC de renforcer leur accompagnement pour répondre à cet enjeu majeur.

Expertise, conseil & accompagnement des maîtres d'ouvrages

COACHCOPRO

L'outil en ligne CoachCopro que l'ALEC déploie sur le territoire de GPSO depuis l'année 2013 compte **349 copropriétés inscrites (73 nouvelles en 2020), représentant 18 131 logements**. En plus de favoriser la prise de contact des conseillers avec les copropriétés, il offre aux copropriétaires et aux syndicats un accès à une base documentaire riche sur la thématique de la rénovation en copropriété : carte des copropriétés rénovées sur la métropole, fiches retours d'expériences, annuaire des professionnels. En rapprochant la demande des particuliers à l'offre des professionnels, il agit comme un facilitateur de la rénovation énergétique. Il s'agit également, pour l'ALEC, d'un outil de suivi des copropriétés, particulièrement utile en interne. De plus, les données du CoachCopro servent à alimenter un observatoire métropolitain de la rénovation énergétique en copropriété. Cet outil est piloté par l'Agence Parisienne du Climat, et coordonné à l'échelle de la Métropole du Grand Paris.

CLUB COPRO

Depuis 2010, le Club Copro créé et animé par l'ALEC propose un espace d'échanges et de conseils personnalisés aux copropriétés avancées dans leur démarche de rénovation énergétique. Les rencontres permettent aux différents membres d'échanger sur l'avancée de leurs projets, de se tenir informés des évolutions réglementaires et d'échanger sur leurs bonnes pratiques, sous la forme d'ateliers participatifs. Les 17 copropriétés inscrites n'ont pas pu se rencontrer en 2020 compte tenu de la situation sanitaire, les différents membres, majoritairement seniors, étant encore peu habitués aux formats web.



CHIFFRES CLÉS

- **73** nouvelles copropriétés, comptabilisant **2 780** logements ont bénéficié d'un accompagnement par un conseiller énergie FAIRE en 2020
- Au total, **280** copropriétés sont suivies sur le CoachCopro représentant **5600** logements

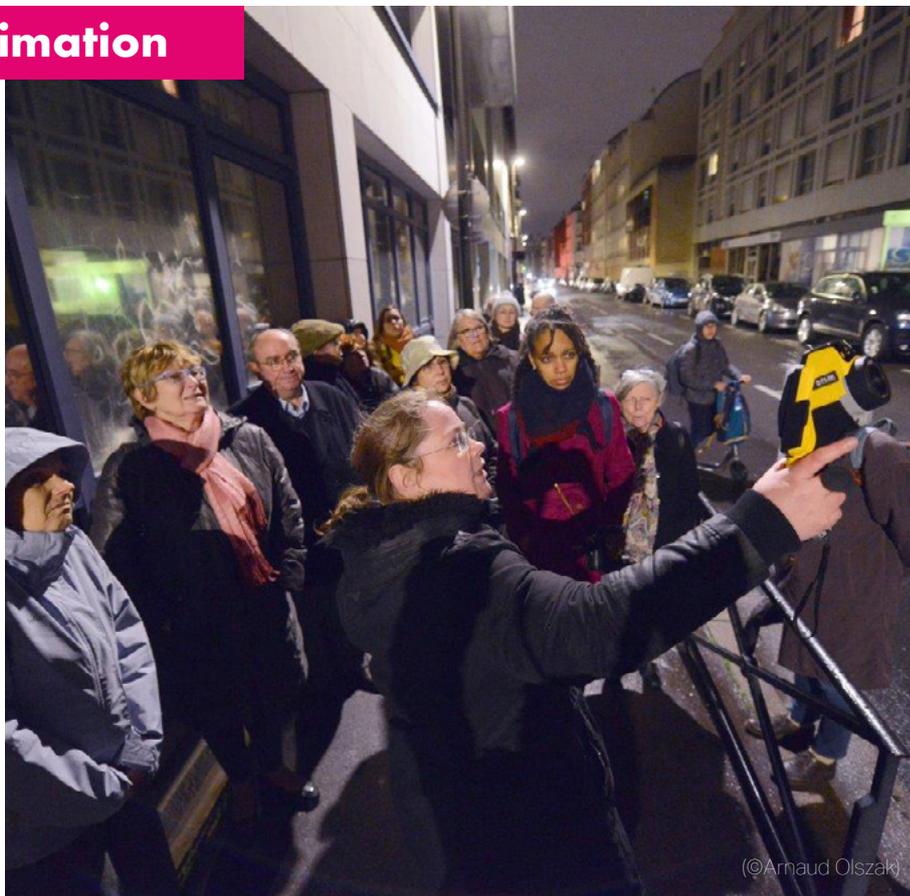
Sensibilisation et animation du territoire

CONFÉRENCES EN LIGNE

Au regard de la situation sanitaire, les conférences de l'ALEC ont été dématérialisées. Ces conférences à destination des copropriétaires, membres des conseils syndicaux et syndicats sont proposées chaque semestre dans le cadre du programme d'animations de l'ALEC. Elles apportent matière à réflexion et répondent aux problématiques spécifiques des copropriétés, en fournissant des informations méthodologiques, techniques et financières. Pour s'adapter au contexte sanitaire une conférence s'est tenue en ligne, le 23 mai 2020 sur le sujet du changement de menuiseries en copropriété.

VISITES DE COPROPRIÉTÉS

L'ALEC propose habituellement des visites de copropriétés rénovées ou en cours de rénovation sur son territoire. Ces visites permettent aux participants de découvrir les étapes d'un projet de rénovation ambitieux, se projeter et d'échanger avec les maîtres d'ouvrage. Aucune visite n'a pu avoir lieu en 2020, en raison de la situation sanitaire.



(©Arnaud Olszak)



RENFORCEMENT DU PROGRAMME D'ANIMATIONS AVEC RECIF

L'ALEC participe activement au programme RECIF (REnovation des Immeubles de Copropriété en France) qui assure la promotion de la rénovation des copropriétés. Ce programme est financé par les Certificats d'Economie d'Energie et porté par la SEM Ile-de-France Energie. RECIF finance l'ALEC pour organiser des événements dédiés, et s'inscrivant en supplément des événements déjà prévus au programme habituel de l'Agence : une nuit de la thermographie ciblée copropriétés à Boulogne-Billancourt le 25 février, un apéro MOOC en format visio-conférence pour promouvoir le MOOC Réno Copro, lancé par RECIF en octobre 2020.

COLLECTIVITÉS

La transition énergétique du territoire repose sur des stratégies énergie-climat établies et menées par les collectivités ainsi que sur leurs projets de construction ou de réhabilitation des bâtiments publics, dans l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'ALEC a pour mission, via son pôle Collectivités, de les accompagner dans cette démarche sur les aspects aussi bien techniques que stratégiques.

Expertise, conseil & accompagnement des maîtres d'ouvrages

PROJETS DE RÉHABILITATION OU DE CONSTRUCTION

En L'ALEC accompagne les villes dans leurs stratégies énergie-patrimoine. Elle leur offre un appui technique qualifié et une aide à la décision. Elle les accompagne dans leurs projets d'efficacité énergétique, et peut suivre des projets de construction ou de réhabilitation.

En 2020, l'ALEC s'est investie auprès des collectivités sur l'accompagnement de quatre projets «bâtiments», principalement après le 1er confinement.

APPUI TECHNIQUE AUX POLITIQUES ÉNERGIE-CLIMAT

L'ALEC accompagne les collectivités dans leurs réflexions stratégiques et techniques autour des thématiques liées à la transition énergétique et climatique.

ACCOMPAGNEMENT DE GPSO

Plan Climat Air Energie Territorial

L'ALEC accompagne GPSO dans la refonte de son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) sur plusieurs volets. Elle travaille d'une part sur la définition même du PCAET (stratégie et objectifs) et participe, d'autre part, à des études prospectives sur la production d'énergies renouvelables. Après avoir piloté le Groupe de Travail «Rafraichir la ville», jusqu'à l'élaboration d'un plan d'actions, l'ALEC participe maintenant en tant qu'expert associé à ce groupe de travail consacré au suivi du plan d'actions par GPSO et ses services.

Guide des aides financières

L'ALEC a participé à la mise à disposition d'un guide récapitulatif des aides financières mobilisables pour le développement des énergies renouvelables et la rénovation énergétique du bâti des collectivités du territoire.



© Gecele architecture

Ecole primaire Maurice Chevalier, à Marnes-la-Coquette

Refonte des subventions Déclic Energie de GPSO

L'ALEC a accompagné GPSO dans son projet de refonte et d'élargissement de son dispositif «Déclic», de subvention de l'isolation des toitures et d'installation d'EnR (énergies renouvelables). L'équipe a développé un outil de simulation permettant de visualiser l'impact de la refonte au regard des enjeux du PCAET. Elle a également travaillé sur différents scénarios de refonte du dispositif de financement, visant à encourager désormais la rénovation énergétique performante des maisons individuelles pour tous les ménages.



ACCOMPAGNEMENT DES VILLES

Pour la ville d'Issy-les-Moulineaux, l'ALEC a notamment :

- Apporté son appui à la réflexion préalable au lancement de son budget climat
- Contribué à identifier le potentiel solaire du territoire
- Aidé à l'identification des îlots de chaleur urbains du territoire

La ville de Sèvres a quant-à-elle consulté l'ALEC pour l'analyse de candidatures de projets citoyens suite à son appel à manifestation d'intérêt concernant l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'école de la Croix Bosset.

Information, sensibilisation & animation du territoire

ANIMATION DU RÉSEAU D'ACTEURS PROFESSIONNELS

L'ALEC a pour mission de mettre en relation les acteurs œuvrant dans le domaine de la performance énergétique : responsables bâtiments et patrimoine, bureaux d'études, architectes, artisans ; qu'elle effectue en organisant plusieurs types de rencontres. Les Petit-déjeuner « pro » n'ont malheureusement pas pu être maintenus durant la pandémie, toutefois, d'autres rencontres ont pu être adaptées au format digital et des articles de fonds à destination des professionnels ont été rédigés.



Atelier d'échanges « bâtiments » à distance

Cet atelier permet aux représentants des villes d'échanger sur leurs projets d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique et est aussi l'occasion de rappeler l'actualité réglementaire et les appels à projets en cours. Un atelier de présentation du plan Eco Energie Tertiaire (anciennement Décret Tertiaire), s'est tenu le 1er octobre 2020, en distanciel, et a réuni 6 des 8 villes, comptabilisant une quinzaine de personnes.

Participation aux Ateliers d'échanges des référents Développement Durable du territoire

Cet atelier piloté par GPSO réunit régulièrement les référents Développement Durable des villes pour échanger sur des sujets communs et d'actualité. L'ALEC est intervenue à deux reprises, pour présenter le concept des Budgets Climat mais également pour présenter les énergies renouvelables et des EnR à développer sur le territoire ainsi que les leviers de financement et d'action.

SENSIBILISATION DES ENTREPRISES

L'ALEC assure également des prestations pour sensibiliser les entreprises du territoire et les accompagner dans leur transition énergétique. Une vingtaine d'employés de la Fondation Yves Rocher ont ainsi participé, le 29 septembre, à une visioconférence sur la rénovation énergétique performante des logements.

LA LETTRE PRO

A destination des contacts professionnels, cette newsletter est envoyée deux fois par an pour les informer des actualités réglementaires et techniques, des publications à connaître. Elle diffuse également les événements à venir. Une lettre pro a été envoyée en 2020 aux **486 contacts** de la liste.



COMMUNICATION

Indispensable à la notoriété de l'agence, la communication permet de promouvoir ses activités, de faire connaître ses services auprès de ses différents publics, mais également de les sensibiliser aux problématiques énergétiques et climatiques.

Diffusion de l'information

SITE WEB ET CHARTE GRAPHIQUE

Le site web de l'ALEC a comptabilisé 11 924 visiteurs en 2020. Réalisé en 2013 en interne et riche de nombreux contenus (retours d'expériences, articles de fond, témoignages...), il délivre des informations à chacun des publics de l'agence (particuliers, copropriétés et professionnels), promeut les animations et les permanences dès la page d'accueil. Cependant, son ergonomie est devenue obsolète et il est prévu de le refondre en 2021. En parallèle, un travail de refonte de charte graphique a été initié en collaboration avec une agence de communication, en vue d'établir une identité graphique plus moderne et personnalisée. Ce travail doit encore faire l'objet de discussions en interne et partenariales avant de voir le jour.



PRESSE MUNICIPALE

Leviers de communication indispensables, les journaux municipaux des villes relaient les contenus de l'ALEC sous la forme d'articles ou de brèves : sur le long terme, cette présence permet à l'ALEC de renforcer son image auprès des habitants. Chaque mois, l'ALEC transmet ainsi ses actualités aux 8 villes de GPSO qui les reprennent régulièrement. La ville de Sèvres, consacre chaque mois ½ page à la transition écologique au sein de laquelle les articles de l'ALEC sont largement repris.

PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis 2018, l'ALEC est active sur différents réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn et Instagram. Indispensables à la promotion de ses actualités, certains ont fait l'objet d'une belle croissance en 2020, à l'instar de LinkedIn qui comptabilise 300 likes. Le développement de Facebook s'améliore grâce aux partages des villes, qui permettent d'augmenter la visibilité des publications. En 2020, l'ALEC a également ouvert sa chaîne Youtube en vue d'y publier les replays de ses conférences, qu'elle partage également sur les autres réseaux.

L'ALEC a profité des périodes de confinement pour se mobiliser sur le sujet de la pollution numérique. En réalisant deux quizz interactifs, elle a permis à ses publics d'étudier de façon ludique un sujet très actuel, face à l'usage croissant du télétravail. Le premier quizz permettait de tester ses connaissances sur le sujet, alors que le deuxième évoquait les solutions possibles ; des explications étaient fournies après chaque réponse. Pas loin de 400 utilisateurs ont déjà réalisé les quizz !

LETTRE D'INFORMATION WEB

Newsletter et mails dédiés

L'ALEC envoie des newsletters plusieurs fois par an pour informer ses différents publics de ses actualités. Ses envois sont indispensables pour assurer la fréquentation des animations notamment. Celles-ci sont réparties selon différentes catégories : événements, conseils et bonnes pratiques, actualités réglementaires, informations financières, actualités copro. En 2020, 3 newsletters ont été envoyées à près de 1 300 inscrits via l'outil Mailchimp. Les animations font également l'objet d'envois d'e-mailings dédiés.

Lettre pro

Les lettres pro sont envoyées à un public professionnel (techniciens de collectivités, élus et acteurs de l'énergie et du bâtiment). Une lettre pro a été envoyée à 486 destinataires en 2020.

SUPPORTS IMPRIMÉS ET DIFFUSÉS

La diffusion du programme d'animations dans les points d'accueil du public, en mairies, sur les panneaux d'affichage et lors de manifestations locales, permet à l'ALEC de faire découvrir ses animations et ses services aux habitants.

A l'automne 2020, suite à différents reportages-photo réalisés par un photographe professionnel, la banque d'images de l'ALEC s'est étoffée de photos de qualité pour illustrer l'Espace Conseil FAIRE : elles ont permis de réaliser une nouvelle affiche dédiée aux permanences et de la distribuer à chacune des villes de GPSO.

CHIFFRES CLÉS

- 2 quizz
- + de 350 utilisateurs !

FAIRE
POUR ÊTRE COMFORTABLE

VENEZ RENCONTRER VOTRE CONSEILLER ÉNERGIE FAIRE

PERMANENCE LOCALE
Le 3ème mardi du mois de 8h30 à 12h30
Mairie de Ville
54 grande rue - 92310
Suresnes

CONTACTEZ-NOUS
Pour vos projets de rénovation énergétique en maison individuelle comme en copropriété
Informations et rendez-vous :
tail.jy@gpsoc-FAIRE-contact
0 800 10 10 21

Autres logos : ÉNERGIE, COOPH COOPRO, SEINE GUEST

Outils de communication et de sensibilisation

EXPOSITIONS, JEUX

L'agence utilise des supports de sensibilisation réalisés depuis plusieurs années : ceux-ci font toujours l'objet de demandes de la part des collectivités. L'exposition Thermicity, qui permet de prendre conscience des déperditions de chaleur des logements, a été louée et exposée par la ville de Pau en septembre 2020.



CENTRE DE RESSOURCES

De nombreux ouvrages sont disponibles au centre de ressources situé à la Maison de la Nature et de l'Arbre. Ils concernent la transition énergétique et abordent plus largement les thématiques écologiques. Ils sont disponibles en consultation sur place et peuvent être occasionnellement prêtés aux agents des villes.

FICHES TECHNIQUES

Afin de valoriser les projets exemplaires et les professionnels engagés du territoire, des fiches techniques sont réalisées pour les bâtiments qui font l'objet d'une visite de site. Ces fiches sont remises aux participants des visites et diffusées sur le site internet de l'agence et sur le CoachCopro s'il s'agit de copropriétés. Ces documents synthétiques constituent une riche source d'informations pour les habitants, mais également pour les professionnels, qui peuvent s'inspirer des retours d'expériences présentés.

BILAN FINANCIER

Données des comptes Annuels

- Total produits d'exploitation : 491 341,79 €
- Total charges d'exploitation : 473 823,92 €
- Total produits financiers : 287,62€
- Total charges exceptionnelles : 4 227€
- Total des produits exceptionnels : 1 014,21 €
- Résultat net comptable : **17 517,87€**
- Total du bilan : **456 878.59€**

PRODUITS 2020



Subvention GPSO : 177 000 €

Prestations et locations : 54 054,98 €

Subvention ADEME : 115 685,89 €

Cotisations annuelles : 40 700 €

Subvention MGP : 64 000 €

Subvention CRIF : 36 931,93 €

CHARGES 2020



Frais de personnel : 330 789,44 €

Charges exceptionnelles : 4 227,80 €

Dotation aux fonds dédiés : 84 000 €

Frais de communication et événementiels : 3 844,31€

Charges fixes : 50 962,37 €

PARTENAIRES FINANCIERS

Pour mener l'ensemble de ses actions, L'ALEC bénéficie du soutien financier de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, de l'ADEME, de la Métropole du Grand Paris et du Conseil Régional d'Ile-de-France.

L'année 2020

En images

Nuit de la thermographie
à Boulogne-Billancourt,
le 25 février



Nuit de la thermographie
à Ville d'Avray, le 28 janvier

Conseil FAIRE dématérialisé
à Meudon à partir de mars



1ère animation digitale, ouverte à tous
En ligne, le 26 mai

Shooting professionnel
à l'ALEC, le 9 juillet



Balade urbaine sur les «ilots de fraîcheur»
à Boulogne-Billancourt, le 19 septembre





2 rue de Paris, 92190 Meudon
contact@gpso-energie.fr
gpso-energie.fr

Contactez l'Espace Conseil FAIRE
via le guichet unique Seine Ouest Rénov'

0 800 10 10 21 Service & appel gratuits

seineouest.fr/renov

Une agence fondée et
financée par :

